

5 MARS 2001 - 27 AVRIL 2001

Publication bimestrielle

Recueil LEBON

CARDEX	
VOGES	
B. DATOS	
OK	
<i>5/15-2001</i>	

**Statuant au contentieux,
et du Tribunal des conflits,
des arrêts des cours administratives d'appel
et des jugements des tribunaux administratifs**

Collection Lebon, Panhard, Chalvon-Demersay
Fondée en 1821

**Publié sous le haut patronage
du Conseil d'Etat**

Année 2001

Ce fascicule a été établi par Messieurs M. GUYOMAR, P. COLLIN et Jean MAÏA, maîtres des requêtes chargés du Centre de documentation, P.-Y. MARTINIE, attaché au Centre de documentation, et Madame C. RAMALAHANOHARANA.

ABONNEMENT ANNUEL PARTANT DU 1^{er} JANVIER 2002

France et D.O.M. 149 €
Etranger. 165 €

Montant de l'abonnement à l'ordre de DALLOZ-SIREY
à adresser à _____

DALLOZ-, 31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements, sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois, le service des numéros manquants.

TABLE DES MATIÈRES

ACTES LÉGISLATIFS ET ADMINISTRATIFS. – DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTES : 144, 170, 190. VALIDITÉ DES ACTES ADMINISTRATIFS. COMPÉTENCE : 138, 142, 168, 173. FORME ET PROCÉDURE : 119, 146. VIOLATION DIRECTE DE LA RÈGLE DE DROIT : 170, 173. APPLICATION DANS LE TEMPS : 147. DISPARITION DE L'ACTE : 117.

AGRICULTURE, CHASSE ET PÊCHE. – EXPLOITATIONS AGRICOLES : 120.

AIDE SOCIALE. – DIFFÉRENTES FORMES D'AIDE SOCIALE : 175, 193. CONTENTIEUX DE L'AIDE SOCIALE : 193.

ALSACE-LORRAINE. – ENSEIGNEMENT ET CULTES : 170.

AMNISTIE, GRÂCE ET RÉHABILITATION. – AMNISTIE : 140.

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE. – ORGANISATION DE LA PROFESSION ET INTERVENTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE : 160.

CAPITAUX, MONNAIE, BANQUES. – BANQUES : 146.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. – DISPOSITIONS GÉNÉRALES : 121. COMMUNE : 117, 129.

COMMERCE, INDUSTRIE, INTERVENTION ÉCONOMIQUE DE LA PUISSANCE PUBLIQUE. – DÉFENSE DE LA CONCURRENCE : 160.

COMPÉTENCE. – RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES DEUX ORDRES DE JURIDICTION : 141, 163. COMPÉTENCE À L'INTÉRIEUR DE LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE : 144, 190, 196.

COMPTABILITÉ PUBLIQUE. – RÉGIME JURIDIQUE DES ORDONNATEURS ET DES COMPTABLES : 148, 176. BUDGETS : 148.

CONTRIBUTIONS ET TAXES. – GÉNÉRALITÉS : 197. RÈGLES DE PROCÉDURE CONTENTIEUSE SPÉCIALES : 197, 208. IMPOSITIONS LOCALES AINSI QUE TAXES ASSIMILÉES ET REDEVANCES : 131, 223. IMPÔTS SUR LES REVENUS ET BÉNÉFICES : 132, 178.

CULTES : RÉGIME CONCORDATAIRE D'ALSACE-LORRAINE : 170.

DOMAINE. – DOMAINE PUBLIC : 180.

DROITS CIVILS ET INDIVIDUELS. – LIBERTÉS PUBLIQUES : 158. CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME : 170, 190, 208. ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : 182.

ÉLECTIONS : 183.

ÉLECTRICITÉ : 134.

ENSEIGNEMENT. – QUESTIONS GÉNÉRALES : 170.

ÉTRANGERS. – SÉJOUR DES ÉTRANGERS : 122, 123. RECONDUITE À LA FRONTIÈRE : 119, 150. EXTRADITION : 125.

FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS. – POSITIONS : 168. NOTATION ET AVANCEMENT : 144. STATUTS, DROITS, OBLIGATIONS ET GARANTIES : 151.

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES. – RÈGLES GÉNÉRALES DE PROCÉDURE : 184. MAGISTRATS ET AUXILIAIRES DE LA JUSTICE : 151.

NATURE ET ENVIRONNEMENT. – PROTECTION DE LA NATURE : 152.

PENSIONS. – PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE : 188. PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE : 189.

POLICE ADMINISTRATIVE. – AUTORITÉS DÉTENTRICES DES POUVOIRS DE POLICE GÉNÉRALE : 138.

PROCÉDURE. – INTRODUCTION DE L'INSTANCE : 135, 196, 221. PROCÉDURES D'URGENCE : 117, 121, 123, 126, 128, 142, 144, 147, 154, 158, 167, 180, 186, 197, 209, 220, 221. JUGEMENTS : 136, 176, 220. POUVOIRS ET DEVOIRS DU JUGE : 134, 136, 156, 176. VOIES DE RECOURS : 121, 156, 220.

RESPONSABILITÉ DE LA PUISSANCE PUBLIQUE. – RESPONSABILITÉ EN RAISON DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DES SERVICES PUBLICS : 141. RECOURS OUVERTS AUX DÉBITEURS DE L'INDEMNITÉ, AUX ASSUREURS DE LA VICTIME ET AUX CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE : 163.

SANTÉ PUBLIQUE. – PROTECTION SANITAIRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE : 190. PHARMACIE : 190.

SPECTACLES, SPORTS ET JEUX. – CASINOS : 136. SPORTS : 196.

TRANSPORTS. – TRANSPORTS AÉRIENS : 138.

TRAVAIL ET EMPLOI. – CONDITIONS DE TRAVAIL : 164.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. – PLANS D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME : 157. PERMIS DE CONSTRUIRE : 157. RÈGLES DE PROCÉDURE CONTENTIEUSE SPÉCIALES : 126, 157.